

Remiremont – Moto : plusieurs associations s’opposent à l’enduro extrême du 21 mars 2015

Un collectif d’associations regroupant entre autres les associations agréées 88 (ASVPP – Oiseaux Nature- Vosges Nature Environnement), le club vosgien, le Club Alpin Français tenait une conférence de presse ce mercredi après-midi à Epinal.

Remiremont info 14 jan, 2015

Ecrit par D.J. et E.R.

Nous vous le révélions dès le lundi 5 janvier 2015, Oiseaux-nature s’oppose au premier enduro moto extrême du 21 mars 2015 (lire [ici](#)). Rappelons que plusieurs centaines de motos tout terrain s’élanceront de Remiremont à l’assaut des forêts, montagnes et ruisseaux de Remiremont et ses vallées.





Aujourd'hui, Oiseaux-nature a fédéré d'autres associations contre ce projet. C'est ainsi qu'un collectif d'associations regroupant entre autres les associations agréées 88 (ASVPP – Oiseaux Nature- Vosges Nature Environnement), le club vosgien, le Club Alpin Français s'insurge.

« On croit rêver...c'est de la folie totale...on attend une non-autorisation... »

Ce mercredi, ils avaient convié la presse pour alerter l'opinion sur un projet de **« course enduro de l'extrême composée d'obstacles en tous genres tels que pierriers, moulards, montées et descentes plus épouvantables les unes que les autres »** selon les termes des organisateurs de la « Volontaire ».

Une course qui emprunterait un parcours de 200 kilomètres au cœur des Hautes Vosges au départ de Remiremont le 21 mars 2015.

250 motards traverseraient 7 communes du Parc des Ballons des Vosges et côtoieraient plusieurs zones Natura 2000 en pleine période de nidification.

Le collectif dénonce entre autres nuisances, des dégradations fortes des routes, chemins, sentiers et terrains naturels, l'impact sérieux sur la faune et la flore (dégradation d'habitats et dérangement d'espèces protégées), des conflits d'usage avec les utilisateurs de la forêt, comme les promeneurs et l'impact sonore sur tout un massif y compris la nuit.

Ces associations tirent donc un signal d'alarme destiné aux différentes instances pouvant soumettre un avis au Préfet des Vosges : le Parc Naturel des Ballons et les communes concernées, sachant que l'ONF a déjà donné un avis défavorable en ce qui concerne les forêts domaniales.

Elles estiment cette utilisation du patrimoine naturel **« anachronique en cette année de conférence internationale sur le climat »** et pointent une crise de la biodiversité de plus en plus perceptible.

La balle si l'on peut dire est maintenant dans le camp du Préfet.

Il a latitude de donner son autorisation ou non jusqu'au dernier moment.

Avouons que 250 motards en plein carnaval vénitien de Remiremont, cela « vaudrait la photo ». Mais pas sûr que la Nature apprécie...